

RUBAN VERT DE LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE PALMARES REGIONAL 2008

Distinction régionale alsacienne BATIMENT «PETIT TERTIAIRE» CENTRE DE BEAUTE «ESPACE VITAL»

DESCRIPTION DU PROJET

I. DESCRIPTION DU PAYSAGE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

L'assise foncière du projet se situe dans la nouvelle ZAC du Blosen à Thann dans un environnement à majorité pavillonnaire.

II. LE PARTI ARCHITECTURAL ET L'INSERTION DANS LE SITE

La parcelle sur laquelle s'insère notre projet est intéressante par sa taille qui nous permet la création d'une aire de stationnement suffisante à l'accueil de la clientèle. Sa topographie est en adéquation avec les accès dédiés aux ERP (Édifices recevant du Public). C'est un bâtiment qui se présente de plain pied. Afin de s'insérer harmonieusement dans son environnement, le point le plus haut de cet ensemble ne dépassera pas la hauteur de faitage et l'emprise des maisons avoisinantes.

La forme du terrain à l'angle de l'Avenue de Tonnois et de la nouvelle voirie créée nous confirme qu'il fallait positionner le projet dans cet angle, pour afficher son identité et profiter des perspectives urbaines.

L'orientation solaire est idéale et l'accès par l'allée des asphères permet une déserte aisée au parking situé au NORD-EST.

III. UN FONCTIONNEMENT LISIBLE / DES ESPACES HIERARCHISES

Nous avons voulu matérialiser, tant depuis l'extérieur du bâtiment, que depuis l'intérieur, par l'intermédiaire d'un mur en biais, deux zones clairement distinctes :

→ Une zone semi-publique/privé

→ Une zone plus privée/intime

Nous avons voulu répondre aux contraintes d'accessibilité et de fonctionnalité en développant/organisant toutes les surfaces accessibles au public au niveau du rez-de-chaussée.

IV. UNE ARCHITECTURE SIMPLE ET DURABLE

La conception du projet a toujours été motivée et justifiée par un souci de confort intérieur et d'économie d'énergie du bâtiment par ses occupants.

La volonté de bien gérer la ventilation, l'étanchéité à l'air et l'isolation, donc les coûts énergétiques durant toute la vie du bâtiment, nous a conduit à construire un bâtiment en ossature bois au cœur d'une démarche environnementale qui tend le plus possible vers une construction « basse énergie ».

L'orientation et la composition des façades ont été étudiées de manière à ce que les salles de soins et l'espace coiffure où les professionnels de l'esthétique passent la majeure partie de leur temps soient orientés d'EST à OUEST afin de profiter au maximum de la lumière naturelle.

Le projet a été conçu pour faire entrer généreusement la lumière grâce à un patio, et de larges baies vitrées.

Un soin tout particulier a aussi été apporté à la possibilité de contrôler et de gérer à la fois le niveau d'éclairage naturel et l'intimité que commandent des salles de soins du corps par un large débord de toiture de 2m et un écran végétal de bambous.

V. LES ESPACES EXTERIEURS PAYSAGES

Des arbres de haute tige, mettent en valeur le parking, et créent un filtre naturel le long de l'Avenue de Tonnois par rapport à l'espace coiffure et aux espaces de soins situés en bordure de voirie.

L'auvent qui ceinture le bâtiment est percé devant l'espace coiffure par une « forêt de bambous » qui vient créer un climat végétal et contribue au contrôle solaire et au confort d'été.

Les clients de l'espace coiffure bénéficient ainsi d'une vue privilégiée vers l'extérieur.

VI. AMBIANCES ET COULEURS

Un jeu de « boîtes » au nombre de trois, dépassant la hauteur moyenne de l'édifice et viennent animer la volumétrie en contrastant avec la plus grande partie du bâtiment aux façades en enduit de teinte claire.

De couleur anthracite, elles viennent créer un équilibre de formes et de volumes. La « boîte inclinée » qui fait fasse au parvis est un véritable signal et accompagne l'entrée principale. Sa toiture inclinée et végétalisée contribue à donner un esprit « nature ».

Le mur incliné de couleur rouge volontairement vive, traverse le bâtiment de part en part dans la logique de hiérarchisation des espaces. Cette trace pénétrante, ce signal confère au projet à la fois une tension et une dynamique forte, mais également une harmonie des volumes qui l'entoure. Véritable butée, elle délimite l'espace esthétique de l'espace coiffure.

VII. TECHNIQUES CONSTRUCTIVES, DEMARCHES INNOVANTES & DETAILS DE MISE EN ŒUVRE

1. Justification des choix en phase de conception.

- Stockage du CO2
- Meilleure gestion des ponts thermiques
- Un délai de chantier plus court
- Un chantier propre avec moins de nuisances pour l'environnement.
- Une ossature moins lourde propice à la construction en zone sismique
- Démolition en fin de vie

2. Démarches pour la réalisation d'un bâtiment économe.

La consommation prévisionnelle de la construction (85KWh/m2.an) a été évaluée à la moitié du niveau fixé par la réglementation thermique en vigueur (RT 2005).

3. Descriptif technique du projet.

Le bâtiment d'une surface de 317 m2 SHON (Surface Hors Œuvre Nette) est construit en ossature bois avec 2 blocs techniques en maçonnerie au nord.

Liste des équipements et produits mis en œuvre :

- Murs en ossature bois avec isolation entre montants (14cm) + isolation extérieure (10cm) ; R = 6,07
- Isolation sur toiture bac acier ; R = 7,55
- Menuiserie aluminium
- Système de ventilation double-flux avec échangeur à plaques.
- L'ensemble de l'éclairage est basse-tension
- L'ensemble de l'électroménager est de type A+ minimum
- Les points d'eau sont équipés de robinetterie automatique afin d'éviter les gaspillages d'eau potable.
- Chaudière gaz à condensation.
- 5m² de capteurs sur chauffe-eau solaire pour l'appoint ECS.
- Chauffage par plancher chauffant sous carrelage.
- Toiture partiellement végétalisée (rétention des eaux de pluies et meilleur confort thermique d'été).
- Puits d'infiltration pour la récupération des eaux de pluies et de parking. La bâtiment est autonome et n'est pas relié au réseau public.
- Système de compteurs énergétiques (thermiques et électriques) permettant le relevé des consommations (lustrerie, chauffage, équipements, etc...) pour valider les économies réalisées.

4. Innovation en phase chantier : Bouclier thermique et étanchéité à l'air.

Afin de valider le travail des différents corps de métier, nous avons procédé à trois tests d'étanchéité à l'air à des moments clés de l'avancement du chantier :

- Premier test réalisé au clos couvert (menuiseries extérieures, étanchéité du pare-vapeur)
 - Second test réalisé pour valider les reprises nécessaires pour atteindre les objectifs
 - Troisième test à l'achèvement des travaux pour vérification ultime
- Les tests d'étanchéité à l'air effectués en cours et en fin de chantier se sont révélés conformes aux exigences du label Effinergie.
- Nous avons étudié des détails de mise en œuvre nous permettant d'avoir une isolation continue et une absence complète de ponts thermiques :
- Isolation intérieure, extérieure et en sous-face de longrines en continuité avec l'isolation extérieure rapportée.
 - L'ensemble de l'isolant a été mis en œuvre en continuité tout autour du bâtiment, lui conférant un bouclier thermique optimum
- Le projet dans son axe nord-sud comporte 2 entrées (une pour le personnel et une pour la clientèle). Afin d'optimiser le fonctionnement de la ventilation double-flux et d'éviter les pertes, nous avons mis en place 2 sas thermiques.

Titre du projet : Centre de beauté « Espace vital »

Lieu du projet : Thann (Haut-Rhin-Rhin)

Candidat : Pierre Yves HURTH – Architecte –
EVOLUTION ARCHITECTURE
5, rue Guttenberg
68800 Vieux-Thann
Tél. : 03 85 35 70 60
contact@evolutionarchitecture.fr



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



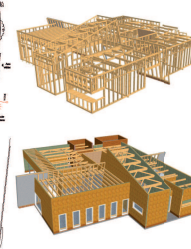
DETAILS DE GESTION DES PONTS THERMIQUES (ISOLATION DES LONGRINES BA)



LES LONGRINES EN BA SONT ENTIEREMENT RECOUVRETES D'ISOLANT EN CONTINUITE ET EN SOUS-FACE. CELA PERMET D'AVOIR UNE ISOLATION CONTINUE SUR L'ENSEMBLE DU BATIMENT



DETAILS DE GESTION DE L'ETANCHÉITÉ À L'AIR (TOITURE)



LE PARE-VAPEUR SE RETOURNE SUR L'ACROTÈRE POUR AVOIR UNE ETANCHÉITÉ À L'AIR CONTINUE

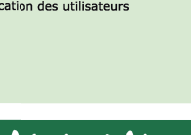
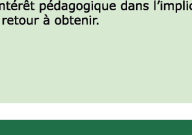
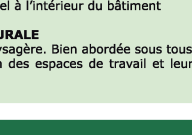
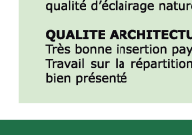
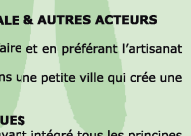
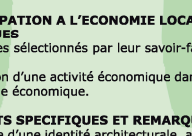
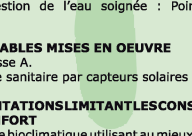
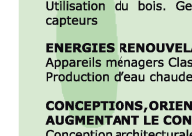
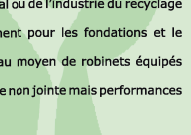
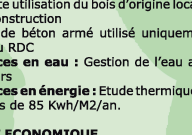
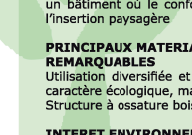
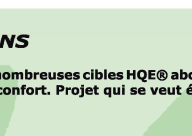
DETAILS DE GESTION DES PONTS THERMIQUES



LES JOINTS DES PANNEAUX DOIVENT ÊTRE TRAITÉS POUR PARFAIRE L'ETANCHÉITÉ



TOUS LES PASSAGES DE GAINES À TRAVERS L'ISOLANT DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE REBOUCHÉS



APPRECIATIONS

Projet bien réfléchi, nombreuses cibles HQE® abordées. Projet prenant en compte les matériaux sains, les énergies renouvelables, la gestion du confort. Projet qui se veut économe en énergie et en ressources avec une maîtrise des apports.

DEMARCHE

Réflexion d'un architecte et d'un maître d'ouvrage qui veulent créer un bâtiment où le confort sera sensible. Jardin Zen. Gros travail sur l'insertion paysagère

PRINCIPAUX MATERIAUX UTILISES / TECHNOLOGIES

REMARQUABLES
Utilisation diversifiée et complémentaire de matériaux/technologies à caractère écologique, matériaux locaux.
Structure à ossature bois. Toiture végétalisée.

INTERET ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE DES MATERIAUX / TECHNOLOGIES

Utilisation du bois. Gestion de l'eau soignée : Points d'eau avec capteurs

ENERGIES RENOUVELABLES MISES EN ŒUVRE

Appareils menagers Classe A.
Production d'eau chaude sanitaire par capteurs solaires

CONCEPTIONS, ORIENTATIONS LIMITANT LES CONSOMMATIONS, AUGMENTANT LE CONFORT

Conception architecturale bioclimatique utilisant au mieux les orientations du terrain et les apports solaires pour les questions thermiques et de qualité d'éclairage naturel à l'intérieur du bâtiment

QUALITE ARCHITECTURALE

Très bonne insertion paysagère. Bien abordée sous tous ses aspects.
Travail sur la répartition des espaces de travail et leur qualité. Projet bien présenté

PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Ressources en matières premières :
Importante utilisation du bois d'origine local ou de l'industrie du recyclage pour la construction
Très peu de béton armé utilisé uniquement pour les fondations et le dallage du RDC
Ressources en eau : Gestion de l'eau au moyen de robinets équipés de capteurs
Ressources en énergie : Etude thermique non jointe mais performances annoncées de 85 KWh/M2.an.

INTERET ECONOMIQUE

Bon travail point par point.

PARTICIPATION A L'ECONOMIE LOCALE & AUTRES ACTEURS

Entreprises sélectionnés par leur savoir-faire et en préférant l'artisanat local.
Installation d'une activité économique dans une petite ville qui crée une dynamique économique.

ELEMENTS SPECIFIQUES ET REMARQUES

Recherche d'une identité architecturale, ayant intégré tous les principes de conceptions bioclimatiques où préside une vision environnementale globale. Intérêt pédagogique dans l'implication des utilisateurs
Chiffre et retour à obtenir.

BATIMENT DURABLE

Alsace Qualité Environnement
1 rue de la demi-lune 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 04 13 91 - Fax : 09 70 62 35 71
e-mail : contact.aqe@orange.fr - Internet : http://aqe.free.fr

